

Jean Lambert

TOUT SUR L'EXPRESSION ORALE

Plus notes



**Plus de 40 fiches d'exercices
corrigés et commentés pour réussir
sa prise de parole en public**

FRANÇAIS

ellipses

Les diverses situations de communication

De la simple conversation à l'allocution officielle, les situations de communication orale sont nombreuses et variées. Elles occupent une place centrale aussi bien dans notre quotidien où elles déterminent la qualité des rapports interpersonnels – la sociabilité –, que dans les circonstances importantes de notre évolution scolaire puis professionnelle, rythmée par les examens, les interventions publiques, les exposés, les entretiens avec un recruteur.

On peut échanger des propos anodins entre amis, prendre la parole pour telle ou telle raison, ou encore devoir répondre à une demande plus ou moins formelle : *comment allez-vous ? quoi de neuf ? que faisiez-vous ?* Lorsque la sommation se situe dans un cadre où les rapports sont fondés sur le respect de la hiérarchie, l'exercice prend une tout autre dimension et laisse peu de place à l'improvisation ou à la spontanéité. Aussi convient-il de connaître les diverses épreuves auxquelles nous pourrions être confrontés. Leur préparation ne peut s'envisager sans la mise en œuvre des compétences et des techniques qui permettent de les aborder avec un maximum de confiance.

Quels exemples pourriez-vous donner de communication orale d'un émetteur avec :

1. soi-même,
2. un seul interlocuteur,
3. un nombre indéterminé de récepteurs ?

Dans quels cas les communications écrite et orale peuvent-elles exister conjointement ?

Conseils & commentaires

1. Un locuteur s'exprime. On peut citer la lecture à voix haute (couramment pratiquée au Moyen Âge), ou encore le **monologue**, le soliloque, l'autobiographie radiophonique simplement enregistrée par un journaliste. Sans compter les nombreuses circonstances de la vie intime où l'on s'exprime plus que l'on ne communique, soit que des onomatopées nous échappent (*aié, zut...*) ou que nous fredonnions une chanson. Aux exclamations, aux interjections peuvent s'ajouter les apostrophes à soi-même : *allons-y, tu es vraiment stupide...*

2. Un locuteur communique avec un interlocuteur. Toutes les formes d'entretien correspondent à cette situation de **dialogue** : entretien médical, entretien de recrutement, interview enregistrée et diffusée à la radio, à la télévision... Par ailleurs on peut noter que, de Platon jusqu'à Diderot, le dialogue censément oral est une forme très prisée des philosophes. Au cinéma la technique du champ/contrechamp et le *split screen* (écran partagé en deux) sont largement utilisés. Au théâtre, la réplique vers à vers, ou stichomythie, a des effets comiques qu'exploite volontiers Molière (ici dans *Les Femmes savantes*, V, 3) :

« Mettez, mettez, monsieur, Trissotin pour mon gendre.

– Pour mon gendre, mettez, mettez, monsieur, Clitandre. »

3. Un locuteur et plusieurs interlocuteurs. Entrent dans cette catégorie les **discours** parlés, prêchés ou proclamés, les cours, les colloques, les conférences ainsi que les **débats** qui impliquent un nombre variable de participants, chacun étant dans ce cas tour à tour émetteur ou auditeur. Lors d'un rassemblement sur la voie publique, la parole répercutée par un porte-voix s'adresse à un récepteur privilégié – même si celui-ci n'est pas physiquement présent.

Remarque

Un texte écrit peut être antérieur à la prestation orale : le discours est alors rédigé avant d'être dit, lu, récité ou suivi sur un prompteur (recommandation officielle : « télésouffleur »). À l'inverse, une prise de parole spontanée, un discours improvisé, un débat animé peuvent être enregistrés et retranscrits (notamment dans le *Journal Officiel*). Ces propos sont amendés ou bien circulent (*en off*) avec ou sans l'assentiment de leurs auteurs.

La spécificité de l'oral

L'expression écrite et l'expression orale ont des points communs. Un discours peut être écrit ou prononcé oralement. C'est d'ailleurs sous forme de textes que nous sont parvenues les allocutions des plus célèbres orateurs de l'Antiquité, des prédicateurs classiques ou des tribuns de la Révolution. Les techniques d'enregistrement de la voix ne se sont développées qu'à partir du début du XX^e siècle. On apprécie alors, outre les qualités du style, les effets propres à la parole. L'énergie physique, l'intonation, le souffle, le phrasé sont particulièrement perceptibles : autant de signes qui accompagnent le langage verbal et doivent le servir et non le parasiter.

Tantôt les difficultés que l'on rencontre à l'oral sont différentes de celles de l'écrit (cas des liaisons) ; tantôt elles se rejoignent (il faut dire/écrire : *elle s'est permis*) ; tantôt l'oral peut neutraliser certains problèmes syntaxiques (*elle y est parvenu* [sans *e*] constitue un solécisme à l'écrit mais celui-ci n'est pas sensible à l'oreille).

Quoi qu'il en soit, si le fait de s'exprimer oralement peut nous paraître redoutable, c'est parce que, à tort ou à raison, nous éprouvons le sentiment que ce n'est pas notre travail qui est jugé, mais notre image, et donc notre propre personnalité.

Sauriez-vous hiérarchiser les qualités auxquelles on peut s'attendre de la part d'un bon orateur ? Selon vous, il doit surtout :

1. être attentif aux réactions de son auditoire,
2. s'exprimer de façon souriante,
3. utiliser un niveau de langue élégant,
4. avoir un discours bien structuré,
5. laisser une large place à ses émotions,
6. donner des informations précises.

Conseils & commentaires

4. et 6. Le beau parleur, le diseur de bons mots n'est qu'un amuseur public. Le bon orateur est sans conteste celui dont la personnalité s'effacera au profit de l'enseignement que l'on pourra tirer et retenir de ses propos. Certes on ne peut nier l'importance des vertus pédagogiques et de l'aptitude à transmettre des idées parfois complexes. Mais il y a toujours une part de subjectivité en chacun d'entre nous : tel auditeur sera sensible aux qualités d'un orateur tandis que tel autre sera moins séduit...

2. Être capable de se montrer souriant si le sujet s'y prête fait partie des qualités essentielles de celui à qui la parole est donnée : il doit savoir la *prendre* mais aussi la *rendre*. Tant mieux si l'orateur éprouve du plaisir à exposer un sujet qui le passionne, mais ce n'est pas une raison pour qu'il tienne son public en otage !

3. Un registre de langue trop élégant peut être contreproductif. Une expression trop relâchée ou au contraire le maniement d'un jargon accessible aux seuls initiés sont évidemment à proscrire. C'est la simplicité d'un langage courant, adapté au sujet, qui doit être recherchée avant tout. L'usage d'une syntaxe correcte, l'emploi d'un vocabulaire précis, le respect des règles du français concourent à la réalisation de cet idéal qui est plus que jamais d'actualité.

1. Faire attention aux réactions de son public permet à l'orateur d'infléchir discrètement son propos. Toutefois il ne faut pas chercher l'encouragement des seules personnes qui partagent le même point de vue ou ont les mêmes goûts que soi. L'orateur est à l'écoute de tous.

5. Les marques de l'affectivité rendent sans doute la communication particulièrement chaleureuse. Or, plus qu'à l'écrit, la sensibilité de celui qui s'exprime transparaît toujours à l'oral. Il semble donc inutile de surjouer l'aspect émotionnel – à moins que le contexte ou une intention délibérée, parodique par exemple, n'en justifie le projet. N'oublions pas que les effets rhétoriques trop marqués plaisent aux uns mais sont un repoussoir pour les autres. Sur le plan pratique il est donc conseillé de se garder de tout excès.

Langage verbal et signes non verbaux

Quel est ce langage qui en dit plus que nous ne croyons dire ? Il s'agit de notre comportement non verbal. Celui-ci comprend :

- la posture,
- les mimiques,
- le regard,
- la voix,
- et évidemment toute la dynamique corporelle.

En face de la personne qui parle et dont les expressions non verbales accompagnent les propos, la plupart du temps à son insu, se tient le public : interrogateur unique, jurés, participants divers et jusqu'à une foule indéfinie. Cet auditoire réagit à l'image qu'il investit de ses projections, lui aussi de façon essentiellement inconsciente, tandis que son attention, sa bienveillance, sa suspicion ou même son antipathie sont sollicitées par l'attitude de l'orateur. C'est ainsi qu'un même message dépendra largement de la façon dont il est communiqué.

1. Comment notre langage corporel influence-t-il le jugement des autres ?
2. Comment influe-t-il sur nous-mêmes ?
3. Quel comportement peut donner une impression d'impuissance ?
4. Quelle attitude peut contribuer à déclencher une impression positive ?
5. Faut-il garder sa spontanéité, rester naturel ?

Conseils & commentaires

1. Les signes non verbaux révèlent plusieurs éléments relatifs à notre personnalité mais aussi à notre état d'esprit au moment où nous nous exprimons : sommes-nous intéressés par notre sujet, détendus ou anxieux... Autant de questions qu'il faut savoir se poser – et résoudre – afin de créer une interaction favorable. Il ne suffit pas d'être convaincu pour convaincre. Il faut surtout éviter de donner une impression de rigidité.

2. C'est précisément par un entraînement réfléchi qu'il sera possible de lutter contre la tendance à se montrer trop dogmatique. Le travail de préparation permettra d'améliorer les principaux points dont il faut tenir compte : maintien (ou posture), gestes, manières de s'exprimer, etc.

3. Il suffit de visualiser la façon dont se tient quelqu'un qui est stressé. Observez votre propre comportement lorsque vous êtes inquiet, mal à l'aise, peu sûr de vous : n'adoptez-vous pas une position de repli ? Voûté, recroquevillé, les jambes croisées... C'est la recherche d'une zone de confort illusoire.

4. Il faut relever le menton et ne pas avoir peur de porter son regard sur ses interlocuteurs : on respire déjà mieux ! C'est alors une image engageante que l'on pourra donner aux autres et à soi-même.

5. Question piège. À moins d'être un excellent comédien habitué aux rôles de composition, il vaut mieux jouer la carte de la sincérité : votre schéma corporel ne vous trahira pas. Mais attention à ne pas se laisser aller à trop de *naturel*. Prendre la parole, faire un exposé, animer un débat, prononcer une conférence sont des exercices qui obéissent à des codes *culturels* et qui doivent respecter des normes éprouvées. « La simplicité est la sophistication ultime », reconnaît Steve Jobs. La Bruyère le constatait déjà : « Combien d'art pour rentrer dans la nature ! combien de temps, de règles, d'attention et de travail pour danser avec la même liberté et la même grâce que l'on sait marcher ; pour chanter comme on parle ; parler et s'exprimer comme l'on pense. » (*Les Caractères*, « Des jugements »)

Remarques

Les inflexions de la voix peuvent donner aux propos que l'on tient un sens inattendu. Ainsi, il est possible d'évoquer la peur ou l'effroi, mais sur un ton d'une fermeté telle que l'on se montre simultanément invincible.

Les éléments expressifs perceptibles à l'oral créent à leur tour une nouvelle ponctuation, de nouveaux modes de représentation des émotions à l'écrit : smileys, emojis, émoticônes...

La gestion de l'espace et du temps

Toute prestation orale se réalise dans un espace et pendant un laps de temps déterminés.

L'**espace** doit être adapté à la situation de communication. Parler à un petit groupe ne nécessite pas, a priori, d'élever la voix – sauf dans les lieux où se manifestent des phénomènes acoustiques perturbateurs (bruits, écho...). En revanche, s'exprimer devant une assemblée nombreuse ne peut se faire que dans une salle aux dimensions importantes. Ne pas oublier que le recours à un micro, s'il s'avère bien souvent nécessaire, peut être gênant lorsqu'il n'a pas été précédé par un certain apprentissage.

L'orateur peut disposer librement de son **temps**. Mais en général celui-ci lui est précisé et la brièveté est souvent requise : « Le candidat devra pendant cinq minutes et sans notes, développer et répondre à la question qui lui a été posée par le jury » (*Grand oral*). Ou bien : « Présentez le plus clairement possible votre sujet de recherche en trois minutes maximum, le tout avec l'appui d'une seule diapositive » (Concours *Ma thèse en 180 secondes*). Respecter l'horaire et ne pas ennuyer son public font partie des premières marques de politesse qui lui sont dues !

1. Quelles sont les différentes configurations spatiales que l'on peut mettre à la disposition d'un orateur ?
2. À qui préférez-vous faire face : au public ou à d'autres participants entre lesquels un modérateur répartit la parole ?
3. Combien de temps une communication orale est-elle censée durer ?
4. Est-il facile de respecter le temps imparti ?
5. Faut-il être obnubilé par le souci d'exhaustivité ?

Conseils & commentaires

1. Il existe de nombreux dispositifs qui correspondent à des conceptions et des fonctions diverses de la prise de parole.

- Lors d'un entretien ou d'un examen, le candidat se tient devant un ou plusieurs experts censé(s) évaluer ses compétences. Le caractère asymétrique de la situation peut être renforcé par l'impassibilité du jury, ou même par le choix du mobilier (une simple chaise face à un bureau imposant par exemple).
- Deux pupitres se font face et chaque débatteur s'exprime devant l'estrade sur laquelle siègent les maîtres. Cette configuration propre aux joutes verbales du Moyen Âge se retrouve curieusement lors du second tour des élections présidentielles : deux prétendants s'affrontent, chacun dispose du même temps de parole, mais l'un d'entre eux sera éliminé.
- Au tribunal, celui de qui la parole est requise se trouve devant une barre sur laquelle il s'appuie, debout face aux représentants de la justice.
- Les prédicateurs classiques prêchaient du haut de la chaire. Mais l'Église, comme la société laïque, s'est peu à peu efforcée de gommer les signes d'une hiérarchie trop ostentatoire.
- Le conférencier aguerri est seul face à son public, il l'intéresse et l'anime, quels que soient les incidents matériels qui peuvent se présenter (éclairage défaillant, micro en panne, etc.)!

2. On peut s'exprimer de façon frontale ou bien, comme sur certains plateaux de télévision, autour d'une table ronde ou vis-à-vis d'autres intervenants. Dans le premier cas la distance sociale est importante : on s'adresse directement à une personne, à tous, voire à un public indéterminé. Dans le second cas, on peut bénéficier du soutien de ses pairs. Une relation de proximité s'établit. C'est la solution que privilégient les communicants lorsqu'ils conseillent aux hommes politiques une « causerie au coin du feu » de préférence à un discours pompeux.

3. La durée d'une communication orale est en général définie à l'avance. Le principal souci est de ne pas décaler l'horaire prévu pour les autres intervenants.

4. Respecter le temps alloué est assez difficile. Il faut s'entraîner au préalable en se chronométrant. À titre indicatif, la vitesse de parole est d'environ 150 mots/minute.

5. Loin de viser l'exhaustivité, il faut garder des réserves, en savoir plus, surtout lorsque l'intervention est suivie d'un entretien, d'un dialogue ou de réponses à des questions (qui sont souvent critiques).